

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 6 avril 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 2 p. (454r, 455r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 6 avril 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47641>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 avril 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Cresson qu'il croit qu'il est important qu'il assiste aux expériences qui vont avoir lieu à Guise jeudi et vendredi prochains. Il lui indique que sa voiture le prendra avec Barral et Péligot à la gare de Saint-Quentin le jeudi à 10 heures du matin. Il lui remet un chèque de 3 000 F sur la Caisse commerciale.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)
- [Caisse commerciale \(Paris\)](#)
- [Péligot, Henri](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 24/06/2025

Guise, 6 Avril 1854

Cher Monsieur,

Je crois de la plus grande urgence que vous assisterez, comme cela est convenu, aux expériences qui vont avoir lieu à Guise, Jeudi et Vendredi prochains; ma voiture vous attendra à la gare de St Quentin Jeudi à 10 heures du matin, où elle vous prendra avec M. M. Barral et Peligot. Li-inclus, je vous remets un chèque de trois mille francs, sur la caisse commerciale, que je vous prie de

M. Cremon.

faire toucher.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.